

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant deux Abbayes
de Ribevra & du Poussin offerts en vente
par Thomazini.

No 3796

Thomassin - Salles de Neuve -

Le 9 Aout 1894

Monsieur le Directeur du
Musée de Bruxelles.

Monsieur le Directeur,

Je viens soumettre à l'examen
de la commission des Beaux arts,
dont vous êtes le Directeur,
2 tableaux

L'un est de Joseph de
Picherà dit P. Hippocrate -
L'autre du Poussin - qui nous
seraient heureux de voir entrer
dans le musée de votre ville -
Si vous les jugez dignes de cette
honneur - le prix demandé est

80000 F pour le Rituel et
30000 F pour le tableau des
Pauvres -

Si vous et la commission
jugez mauvais le Doreur, ce
le prix de ces tableaux est trop
élevé - Je vous prie de me
faire savoir le prix que vous
les estimez et je pourrai tenir
votre réponse aux personnes intéres-
sées.

Reçu par le Directeur
l'assurance de ma considération
la plus distinguée

A. Chomazini

Poste restante

Toulouse

Haute Garonne

5 Septembre 94.

Monsieur le Directeur,

La famille, propriétaire des
tableaux que j'ai laissés à Bruxelles
pour être soumis à l'expertise de
la commission. Le 7 Août 1894.
desire avoir une réponse au sujet
de l'acceptation au nom de ses
tableaux au musée de Bruxelles.

Avec l'obligeance, monsieur
le Directeur, de me faire tenir
quelques mots à ce sujet. afin
que je puisse, si la commission rejette
ces tableaux, me rendre à Bruxelles
pour les reprendre moi-même.

ami qui les représentera manifestant
le désir -

Je suis en ce moment en
pour mes affaires dans les environs
de Périgueux, adressez donc votre
lettre, monsieur le Directeur,

à
Monsieur Thomazini

1^{er} médard de Gajacé :

Canton de Caubas .

Recevez, monsieur le Directeur,
l'assurance de mes plus respectueuses
salutations

A. Thomazini

Nov. 7 Sept. 6 1894

Adalberto Benayim -

Your address I have not the
 tranquillity
 Your address I copy in
 the letter. address in det.
 the 21 Aug 2010, —
But, in post, Portmuth
 since you mention the
 magazine New York
 inst. for the business
 Catalogue of the
 French music —
 But for New England
 we desire you to send
 the New expression
 a few, you New New

fiéras parvenir Malou
le Capitaine en question qu-
Mon Maître ne l'aurait de
la décision prise pour
le Comte de laup
des Tallesu present
par M^r Voté Marip
la Collection de l'Etat -
Nully

Recevoir 21 Mars 1896

L 21 mars 96

\$

No 3796

Monsieur Demazoin

Post. Portant.

à Ouluuse

Haut. Garance

Pour avoir Mon
Rear de V. or pour l'arrêter
que la résolution de la
C^o D^e : n a pour de
favorable à l'argentier
— pour la Collection de
l'Etat — des deux tableaux
qui font l'objet de V. lre
lettre du 9 C^o L que

Vous avez en l'honneur
de recevoir à la fois

Monsieur —

La Commission pour
Votre prison, Monsieur
de Valer bien pour

indiquer, ~~à quelle adresse~~
proceeder!

Le plus tôt possible
et sous quelle condition,
Concernant la chose, si
il y a bien, l'assurance

Pour pouvoir ~~Vous~~
à la Reexpedition des
~~faire passer~~ les deux

tableaux dont il s'agit —

Truly &

C. L. C. P.

L'écritain

L'Am. Am.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE
ET DE
SCULPTURE
de Belgique.



vu
M. L'ENVOYÉ
3982

Monsieur Thomazini

Poste Restante

à

Toulouse

(Haute Garonne)

3796

Bruxelles, le 21 Août 1894

N°

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la résolution de la Com-
mission Directrice n'a pas été favorable à
l'acquisition - pour les Collections de l'état - des
deux tableaux qui font l'objet de votre lettre
du 9 Courant & que vous avez eu l'abandonner
Louvette à son examen -

En conséquence, nous vous prions, Monsieur,
de bien vouloir nous indiquer, le plus tôt possi-
ble, sous quelles conditions, concernant l'adresse
& l'assurance, nous pourrions
procéder à la réexpédition des deux tableaux
dont il s'agit. -

Truilly agréer, Monsieur, l'assurance
de nos sentiments distingués. -

Pour la Commission Directrice:
Le Secrétaire
G. Van M...

Monsieur Thomazini

Toulous